

# L'ECHO DE CARTIGNY



Numéro 5, mai 2009



Téléphone : 022 756 12 77  
<http://www.cartigny.ch>  
E-mail [info@cartigny.ch](mailto:info@cartigny.ch)

## Sommaire :

- *Les PV du Conseil en bref*
- *ABC, Bibliothèque, Groupe de Recherches Historiques*
- *Crèche*
- *Tournoi de football mixte des élus municipaux*
- *Les petits Cartiminois partent en voyage, La vie au AMAC*
- *Qui est la Jeunesse de Cartigny?*

## LES PV DU CONSEIL EN BREF, FEVRIER - AVRIL

### Modération du trafic route de Cartigny, rue du Trabli, rte de Vallière

Le maire informe que l'ouverture des soumissions concernant les travaux de modération du trafic prévus sur les routes cantonales auront lieu le 29 avril au département et qu'il sera présent. En effet, la Commune participera financièrement à hauteur d'environ 30 % de la totalité des travaux prévus sur les routes cantonales.

### Route de Chancy, rte du Pontet

Le département va examiner notre requête concernant la construction d'un giratoire au carrefour. Un projet nous sera soumis prochainement et la Commune a donné son accord pour une participation financière au coût de cet aménagement. La commune de Bernex n'est pas opposée à ces travaux mais, n'étant pas directement impliquée par ces mesures, elle refuse de prendre en charge une partie de ces dépenses.

### Organisation de la mairie

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la mairie, il a été décidé d'engager à temps partiel une personne de formation technique pour épauler l'exécutif dès 2010. Le cahier des charges a été soumis au Conseil municipal et il est prévu de publier une annonce en mai afin de recevoir les candidats avant l'été. Ainsi le budget

2010 pourra tenir compte de ces nouveaux frais de fonctionnement.

### Statuts du personnel

La Commune fait savoir qu'elle souhaite avoir ses propres statuts du personnel. Actuellement, les employés communaux sont soumis aux statuts de la Ville de Genève. Un projet en cours d'élaboration sera soumis au Conseil municipal.

### Délibération en vue d'un cautionnement complémentaire d'un emprunt contracté par la société anonyme " CABC Chauffage A Bois Cartigny SA"

Le cautionnement complémentaire est nécessaire à cause du retard du paiement des subventions et du retard de paiement des factures envoyées aux preneurs de chaleur. A ce jour, plusieurs factures fournisseurs restent encore à payer.

### CABC

Il est demandé si CABC SA a déjà tenu sa première assemblée générale et si un rapport est disponible. En effet, le Conseil municipal a un rôle de surveillant sur l'activité de cette dernière. Aucune assemblée n'a eu lieu en 2008. La société a été créée en 2007 et les statuts de la SA stipulent que l'assemblée doit avoir lieu six mois après la clôture du 1er exercice.

## Editorial

### Du nouveau à la Petite-Grave.

*Depuis plus de 50 ans, l'entreprise Astié déploie son activité à proximité de la Petite-Grave. Elle aurait dû déménager depuis de longues années étant donné que plus rien n'est extrait du sol. Sa seule activité est le traitement du gravier.*

*Depuis de nombreuses années, la Commune de Cartigny a essayé de trouver des solutions pour réduire les effets des nuisances supportées par les habitants. Si le trafic poids lourds n'a bien entendu pas disparu, le hameau de la Petite-Grave est toutefois contourné.*

*Nous sommes heureux de vous informer que, finalement, ce dossier devrait arriver à son terme.*

*En effet, les terrains propriétés de l'entreprise Astié ont été mis en vente aux enchères par l'Office des faillites. Une bonne partie des parcelles ont été acquises par des agriculteurs de la région. La plus grande parcelle, où se situe actuellement toute l'activité de traitement du gravier, a été acquise par Pro Natura. Une grande partie devra être remise à l'Agriculture et sur le reste sera créé une nouvelle réserve naturelle pour la protection des batraciens. Il en existe d'ailleurs déjà une à côté de ce site. En revanche, les parcelles d'une surface inférieure à 2'500 m<sup>2</sup> ne bénéficient d'aucune protection et peuvent être achetées par toute personne intéressée.*

*Afin d'éviter que cette entreprise d'exploitation de gravier ne soit remplacée par une nuée de petites entreprises qui seraient venues s'installer sur ces parcelles, la Commune a décidé de participer à la vente aux enchères et, le cas échéant, de se porter acquéreur de certaines parcelles. Finalement, c'est 2 parcelles que la Commune a acquises en lieu et place de tiers non agriculteurs.*

*L'entreprise Astié est au bénéfice de baux sur ces parcelles. Ainsi, elle va pouvoir continuer à les occuper jusqu'en 2015 moyennant loyer aux nouveaux acquéreurs. Ce dossier n'est donc pas terminé, mais nous avons maintenant la certitude que le bout du tunnel n'est plus très loin. Ces terrains retourneront à l'agriculture et à la nature et les nuisances ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.*

## LES PV DU CONSEIL EN BREF, FEVRIER - AVRIL

**Chemin Tré-la-Villa**

Certaines personnes s'inquiètent de l'aménagement prévu au chemin Tré-la-Villa. En effet, elles estiment qu'il serait dommage de lui enlever son aspect « bucolique ». Il est rappelé que le chemin est par endroits dangereux et qu'il est impératif d'y remédier. Néanmoins le nécessaire sera fait afin que l'aspect naturel soit respecté le mieux possible.

**Site Internet**

Il est proposé de réactiver la commission informatique afin de mettre sur pied un programme de remise en forme de notre site internet pour le rendre plus attractif et éventuellement en confier la réalisation à un professionnel.

**Compagnie de théâtre amateur**

La commission culture, loisirs et sport a examiné et retenu une proposition de représentation d'une pièce de théâtre en plein air de la compagnie « Théâtralair ». Le spectacle sera gratuit pour les habitants et la commune devra payer une modique somme pour couvrir les divers frais. La date fixée est le vendredi 28 août et le spectacle sera suivi d'une partie festive, qui reste à organiser.

**Plan directeur des gravières**

Le projet de révision périodique du plan directeur des gravières est mis à l'enquête du 27 mars au 28 mai 2009. Le rapport de la commission agriculture mentionnait déjà il y a une année qu'il était regrettable que le plan ne soit pas établi en 3 dimensions, compte tenu du fait qu'une gravière est une exploitation en profondeur. En conclusion, les remarques émises à cette époque demeurent toujours d'actualité et il est proposé que l'exécutif les réitère auprès de l'autorité responsable.

**Modération du trafic - piste cyclable**

En vue de l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle, l'exécutif a rencontré plusieurs fois les propriétaires des parcelles concernées. L'un d'eux est d'accord que la

Commune, en contrepartie de la cession de sa parcelle, se charge de la remise en état définitive du tronçon du chemin des Curés emprunté par Astrag. L'autre propriétaire concerné entend vendre son morceau de terrain à CHF 8.00 le m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal donne son accord.

**Poste**

Le Conseil municipal a décidé que la Commune achèterait l'immeuble de la Poste, l'idée étant de maintenir le service de poste et de créer un petit commerce avec des produits de première nécessité, et éventuellement un coin pour boire un petit café. Dès lors, il est prévu de voter une délibération en juin pour l'acquisition du bâtiment. Il est décidé de commencer les travaux le plus vite possible afin que la nouvelle agence postale soit prête en octobre. Le maire s'est rendu sur place pour examiner de quelle manière les travaux de modification du local pourraient être envisagés. Il précise que dans un premier temps, il est nécessaire de fixer la date de fermeture de l'office postal. Deux solutions s'offrent à nous: soit entamer les travaux de transformation le plus vite possible tout en sachant qu'aucun montant n'a été mis au budget de cette année, soit prévoir les travaux pour 2010, ce qui nous permettrait de porter le coût des travaux estimé à CHF 100'000.00 au budget. Le Maire donne quelques précisions sur la personne intéressée à reprendre le service de poste et fait remarquer qu'elle est très motivée et ouverte aux propositions. Il rappelle aussi qu'elle sera liée par un contrat avec la Poste. Le Conseil municipal a décidé de commencer tout de suite les travaux.

**Local des jeunes**

L'exécutif visite régulièrement le local des jeunes afin de s'assurer que tout va bien. Suite à la dernière visite pendant les vacances de Pâques, l'exécutif a dû prendre la décision de fermer provisoirement en raison de dégradations. En effet, il a été trouvé des bouteilles d'alcool et des cigarettes, ce qui est formellement interdit selon le règlement en vigueur. Les jeunes qui

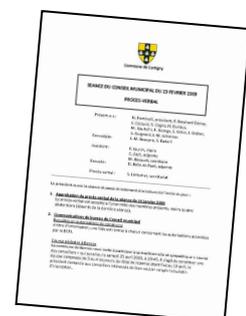
fréquentent ce lieu ainsi que leurs représentants légaux seront dès lors convoqués à une réunion à la mairie pour discuter de ce problème et trouver ensemble une solution.

**CABC**

QUID de la cheminée qui, depuis quelques semaines, laisse échapper d'épaisses fumées. Le maire rappelle que le filtre à particules est toujours en panne suite à une mauvaise manipulation lors de son entretien. Tout a été mis en œuvre pour que la réparation se fasse dans les meilleurs délais. Mi-mai, le filtre devrait fonctionner normalement. En outre, il évoque qu'un défaut de fabrication de la voûte de la chaudière a été constaté et que des transformations ont été faites sous garantie.

**Délibération concernant l'acquisition de la parcelle 1475, feuille 31 de Cartigny, sise en zone agricole et de la parcelle 1550, feuille 31 de Cartigny, sise en zone forêt**

Le maire fait savoir que l'exécutif a assisté à la vente aux enchères publiques organisée par l'Office des faillites pour des immeubles dépendants de A. Astié & Fils SA. Plusieurs réunions avec Pro Natura et les agriculteurs ont eu lieu au préalable pour s'assurer que les parcelles stratégiques reviennent soit à la commune, soit à Pro Natura. Dans cette optique, la Commune a pu acquérir cette première parcelle en zone agricole de 282 m<sup>2</sup> pour la somme de CHF 11'000.-. L'exécutif a également procédé à l'achat de la parcelle 1550 de 3492 m<sup>2</sup> pour CHF 11'000.- aussi. Toutefois, la Commune a dû faire une demande écrite auprès de la commission foncière rurale afin de valider cet achat. Si cette dernière est refusée, l'Office des Faillites révoquera l'adjudication et ordonnera de nouvelles enchères.



## ABC

L'Association de la Bibliothèque de Cartigny (ABC) a pu reprendre ses activités grâce aux personnes qui ont répondu à son appel en rejoignant son comité. Composé d'une dizaine de personnes, ce nouveau comité s'est déjà réuni deux fois pour réfléchir à l'avenir de l'association, au type d'activités à mettre en place et au public ciblé. Un programme d'activités a été élaboré jusqu'au mois de juin 2009.

Nous rappelons que cette association a vu le jour en 2000 dans le but d'organiser des manifestations autour du livre et de la bibliothèque communale. La subvention communale qu'ABC reçoit annuellement et les cotisations de ses membres lui permettent de payer les auteurs et conteurs invités, les activités proposées étant gratuites. Toute personne peut soutenir financièrement nos activités en devenant membre de l'association, en revanche il n'est pas nécessaire d'être



membre pour assister à nos animations.

Parmi les activités possibles, plusieurs membres du comité se sont demandés s'il était souhaitable d'organiser un **SERVICE DE LECTURE A DOMICILE** pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, qui n'arrivent plus à lire seules ou qui simplement aimeraient partager un moment de lecture avec quelqu'un. Avant d'aller plus loin dans cette démarche, nous aurions voulu savoir si cette offre répondait à une demande. **Qu'il s'agisse de la lecture de votre journal ou du livre de votre choix, n'hésitez pas à nous contacter (Frédérique Bosshard Dériaz au 022 756 43 22, Pierrette Chabloz au 022 756 10 60 ou Monique Christen au 022 756 41 68).**

Par ailleurs, voici nos prochaines manifestations :

**Mercredi 10 juin 2009 à 15h30 à la bibliothèque de Cartigny : Kamishibai (théâtre japonais), lecture et présentation par l'auteur Eveline Monticelli de 2 contes pour enfants de 4 à 9 ans sur les thèmes de la différence et du réchauffement climatique.**

**Judi 11 juin 2009 à 20h30 chez Eveline et Denis Perrenoud, au 3 chemin de la Bergerie à Cartigny : Histoires Zen et autres contes enchanteurs par Sophie Maurer-Perrenoud accompagnée par l'Aventurier des Sons, David Maurer. Tout public dès 10 ans.**

Pour ABC, Frédérique Bosshard Dériaz

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Durant l'année 2008, 3'497 livres, tous genres confondus, sont sortis de notre bibliothèque. C'est dire que les Cartignois lisent et que la bibliothèque répond à un besoin de la population! Nous avons la chance de disposer d'un tel service sur notre commune, souvent inexistant dans d'autres villages. D'ailleurs, un certain nombre d'utilisateurs de notre bibliothèque viennent de communes avoisinantes.

Les enseignants de l'école de Cartigny utilisent également la bibliothèque en y envoyant régulièrement des petits groupes d'élèves de IE à 4P pour leur faire découvrir les livres et la lecture.

Les livres de la bibliothèque constituent un bien commun, partagé entre tous. Ils circulent de mains en mains et nourrissent les différents lecteurs qui se les transmettent. N'est-ce pas magnifique?

Or, pour que la chaîne ne soit pas

brisée, il y a certaines règles que nous vous remercions d'observer. Ainsi, le délai de prêt n'est souvent pas respecté et les livres sont rendus avec retard, alors qu'il suffit de faire prolonger la date du prêt pour éviter l'amende de 2 francs. Les parents étant responsables des livres qu'empruntent leurs enfants, ils doivent les aider à gérer le retour des livres à temps et les inciter à demander une prolongation si nécessaire. Il est clair que les livres dégradés ou perdus doivent être remplacés.

Les utilisateurs les plus nombreux sont les enfants, qui viennent à la sortie de l'école, mais nous vous rappelons que la bibliothèque compte aussi de nombreux livres pour adultes et adolescents. En plus des acquisitions propres de la bibliothèque, le stock est renouvelé deux fois par an grâce à l'abonnement de prêt que nous avons auprès de Bibliomedia à Lausanne. Ce sont donc 600 livres qui viennent alimenter

annuellement nos rayonnages!

N'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque afin de découvrir les nouveautés qui vous attendent. En voici quelques titres:

- \* Les histoires de Pommelo, le petit éléphant rose, de R. Badescu
- \* *J'aime pas lire*, de Rita Marsau
- \* *Le vieux fou de dessin*, de F. Place
- \* *Et si je désobéissais*, de B. L'Abbé
- \* *Les contes de Beedle le Barde*, de J. K. Rowling
- \* *Terre et cendres*, de Atiq Rahimi
- \* *Millenium I à 3*, de Steig Larson

Et beaucoup d'autres...

Heures d'ouverture de la bibliothèque : tous les après-midi du lundi au jeudi de 15h00 à 17h30. Tél. : 022 756 41 68.



Monique Christen

## PISCINE FAMILIALE

Propriétaires de piscine familiale Attention aux risques liés aux produits de traitement des eaux !

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique - ...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscine familiales doivent prendre les mesures suivantes :

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage ;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant ;
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées ;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux ;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânets.

La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse :

[www.ge.ch/eau/directives](http://www.ge.ch/eau/directives)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (tél.: 022 388 64 00)



## MANIFESTATION



### FESTIVAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

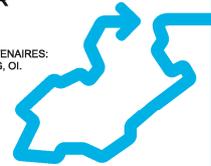
du 3 au 7 juin 2009  
 Tout Genève vibre  
 au rythme du  
 développement durable

DÉCOUVRIR, SE DIVERTIR, PARTICIPER  
 DU MERCREDI AU DIMANCHE  
 DE NOMBREUX LIEUX À EXPLORER

PLUS DE 40 ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS PAR PLUS DE 100 PARTENAIRES:  
 Communes, associations, services publics, entreprises, écoles, ONG, OI.

(Fêtes, bulnes-découverte, rallyes mobilité douce  
 conférence-débats, expositions, activités pour enfants  
 flâne, marché du terroir, portes ouvertes...)

programme complet: [www.ge.ch/festivalDD09](http://www.ge.ch/festivalDD09)



## GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES

Une nouvelle édition revue et complétée de la brochure sur le Feuillu est à disposition au prix de 10 francs à la Mairie, à la Bibliothèque, auprès des membres du Groupe, ou en passant commande sur le site internet [www.grhc.info](http://www.grhc.info)

Dans le but d'exploiter éventuellement les archives photographiques du Groupe, nous lançons un appel aux photographes amateurs afin de compléter notre collection par de nouveaux clichés, même plus récents, représentant des vues emblématiques des villages de la Commune ou des lieux qui ont disparu.

Les clichés seront, bien entendu, copiés puis restitués à leurs propriétaires. Merci par avance.

Pour le GRHC, Marie Bron

## CRECHE

Au mois de novembre dernier, la commune de Confignon a contacté l'exécutif de Cartigny afin de lui proposer la location de deux places de crèche. Après étude du dossier en commission sociale, puis présentation du projet au Conseil municipal, ce dernier a opté, dans un premier temps, pour la location d'une place pour les enfants entre 0 et 1 an (notons qu'une place peut être occupée par deux enfants placés chacun à mi-temps).

Ensuite, au mois de mai, il a été décidé de louer une seconde place pour la prochaine rentrée scolaire. Dès septembre, la commune de Cartigny sera ainsi en possession de deux places à plein temps : 0 - 1 an et 1 - 3 ans. Il est à noter ici qu'aucune décision n'a été prise sans une enquête préalable auprès des familles qui pourraient être

intéressées par un placement de leur enfant en crèche. Actuellement, la première place louée est occupée à plein temps depuis le mois de mars par un bébé de la commune (seule famille intéressée au moment de la location de la place) et trois familles sont intéressées par un placement à l'automne prochain. Cela dit, il est bien clair que nous serons dans l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes.

Afin d'être le plus juste et neutre possible, sachez que la Mairie se penche actuellement sur un règlement d'attribution des places, qui sera soumis à la commission sociale et présenté au Conseil municipal. Quant à l'aspect financier, il

faut savoir que le coût de fonctionnement d'une crèche est de CHF 2'500.00 la place et par mois. En fonction de leurs revenus, les familles placeuses paient un certain montant et le reste est à la charge de la commune de domicile.



Certes, le budget est conséquent pour une petite commune comme Cartigny. Mais, en tant qu'élus, il nous semble être de notre devoir de faire des choix responsables en

étant attentifs aux besoins de la population. Et aujourd'hui, beaucoup plus que par le passé, il y a un besoin.

## LE FEUILLU

Année après année, le Feuillu renaît le premier dimanche de mai. Une tradition qui perdure au fil du temps, que les autorités communales et les Cartignois tiennent à maintenir, que les nouveaux habitants découvrent avec ravissement, que les enseignants intègrent dans leur programme, que les enfants revivent chaque année avec bonheur et entrain.

Le Feuillu a évolué en intégrant des nouveaux chants, en réduisant un peu ses horaires et le nombre



d'arrêts. Mais il a gagné en qualité ! En effet, les enfants vivent dorénavant cette longue journée plus sereinement et nous offrent depuis quelques années un véritable concert l'après-midi au temple de Cartigny.

Il faut dire que si toute l'organisation de cette fête fonctionne si bien, c'est grâce au travail des enseignants et au petit groupe de parents qui s'investissent avec ardeur dans cette préparation. Et si les enfants chantent si bien, c'est aussi grâce à Cécile Polin Rogg, qui donne le la !

## TOURNOI DE FOOTBALL MIXTE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le dimanche 7 juin 2009 aura lieu à Cartigny le tournoi intercommunal des élus municipaux, auquel participeront six équipes de différentes communes. En voici la composition :

**Groupe I** : Thônex – Soral, Avusy, Laconnex – Cartigny

**Groupe II** : Plan-les-Ouates – Carouge – Lancy

Ce tournoi aura lieu sur la Petite Plaine si le temps le permet, sinon dans la salle de gymnastique de l'école. Les matchs débiteront à 9h20 pour se terminer vers 12h00. Vers 12h45 aura lieu la remise des prix.

Vous êtes cordialement invités à venir assister au tournoi si vous le souhaitez. Vous pourrez vous désaltérer et vous

restaurez sur place. En effet, la société de gymnastique des hommes de Cartigny et les dames paysannes de Cartigny tiendront une buvette et vendront un plat du jour dès 12h00.



## L'ECHO DE CARTIGNY

NUMÉRO 5, MAI 2009

## CALENDRIER

**Dimanche 7 juin** : Tournoi de football mixte des élus municipaux

**Samedi 27 juin** : Fête des Promotions

**Du lundi 20 juillet au vendredi 31 juillet** : Vacances de la mairie

**Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.**

Ont participé à son élaboration :

Delphine Bolle de Paoli,  
Frédérique Bosshard Dériaz,  
Yves Cogne, Henrich Duriaux,  
Solange Guignard et Sema Kaderli.

**Retrouver le bulletin sur web :**

<http://www.cartigny.ch/>

## DECES

Monsieur Jean-Marc Bonvin est décédé le 21 avril 2009.

## MARIAGE

Elea Pittet et Christophe Ruchonnet se sont mariés le 3 avril 2009.

## LES PETITS CARTIMINOIS PARTENT EN VOYAGE...

Le 12 mai 2009, un premier rendez-vous leur a été fixé avec les poneys de la Bergerie, pour une balade dans le village. Emotions en perspective et ambiance assurée. Le 5 juin 2009, nos petits se déplaceront à Bernex pour partager une matinée avec les Bizules du jardin d'enfants de Bernex, comme cela se fait traditionnellement.

La vente de pâtisseries ayant connu un énorme succès grâce à vous tous, le temps est également venu d'en faire bénéficier nos petits Cartiminois. Aussi, c'est le 9 juin 2009 que se déroulera l'événement qu'ils attendent tous, la

course d'école.

Cette année, les Cartiminois se rendront à la Ferme des Grands Bois à Vernier.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir pour toutes ces activités qui nous font penser que la fin d'année approche à grands pas...

Pour le Comité, Paula BUCHS



## LA VIE AU AMAC (APRÈS-MIDI A CARTIGNY)



Interview sur le vif:

Qu'est-ce que tu aimes faire au AMAC ?

Les enfants:

**Eddie:** « Faire du foot »

**Jeremy:** « Bricoler »

**Diego:** « Jouer au baby foot »

**Tibor:** « Jouer dehors et surtout avec les chats qui viennent nous voir »

**Aude:** « J'ai aimé faire une bonne-femme de neige avec Roberta »

**Benoît:** « Jouer avec Tibor et faire du foot »

Roberta, l'animatrice:

« J'aime travailler avec les enfants et

partager leur belle énergie »

**Rappel:** Les enfants peuvent venir de manière régulière ou occasionnelle les lundis et mardis de 16h à 18h. Des formulaires d'inscription sont disponibles dans le hall d'entrée de l'école.

Pour tout renseignement s'adresser à Laurence Egger au 022.756.45.53 / Birgit Foti au 022.756.46.02 / Catherine Roulet au 022.329.54.77 / Daniela Odermatt au 022.340.39.51.

## QUI EST LA JEUNESSE DE CARTIGNY ?

C'est 14 jeunes entre 20 et 30 ans, originaires d'Avully, d'Onex et, bien entendu de Cartigny, qui se réunissent pour organiser des événements rassemblant les Champagnards, jeunes et moins jeunes. La Jeunesse de 2009 c'est bien entendu des réunions autour d'un BBQ-ping pong sur la petite Plaine pour choisir une date, un thème, pour désigner une équipe boisson, une équipe logistique et établir un budget. La JDC c'est aussi un week-end annuel à

Charmey (FR), rite hérité des anciens, mais surtout beaucoup de rires et de motivation pour faire vivre notre village !

Bien que tous les membres ne soient pas des Cartiminois pure souche, nous disons « notre village » car en 2009, le monde est un village et le bus K une réelle philosophie ! C'est pour cette raison que cette année toutes les jeunes du canton se sont réunies

pour coordonner les événements de l'année et pour, dans un futur proche, organiser un événement commun. Premier rendez-vous inter-jeunesse, le samedi 23 mai à la salle communale de Cartigny pour une soirée bien de chez nous !

La Jeunesse de Cartigny